

DEC150194DR15

Décision portant nomination de M. Pierre Bertrand-Mapataud aux fonctions de responsable du Service des Ressources Humaines de la délégation Aquitaine

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle BUJAN, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du Directeur des Ressources Humaines¹ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pierre Bertrand-Mapataud, Ingénieur d'Etudes, est nommé, à compter du 1^{er} février 2015, responsable du service des Ressources Humaines de la délégation Aquitaine en remplacement de Mme Catherine Trémoulet, radiée des Cadres.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} février 2015.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 19 janvier 2015

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

¹ Viser l'agrément correspondant : se référer à l'instruction INS910451SJUR du 15 octobre 1991 modifiée relative aux modalités de la constitution de l'équipe du(de la) délégué(e) régional(e), ou du(de la) délégué(e) régional(e) adjoint(e)